



37 fédérations et associations nationales
Des collectifs inter-associatifs locaux
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Paris, le 19 novembre 2025

Communiqué de Presse

Allocation de solidarité unifiée : le gouvernement doit apporter des garanties fermes pour protéger les plus fragiles

Le Collectif ALERTE demande au gouvernement de clarifier ses intentions sur le projet de création d'une Allocation de solidarité unifiée, d'ouvrir une réelle concertation et d'apporter des garanties fermes pour que cette réforme ne conduise pas à durcir les conditions de vie des personnes les plus fragiles.

Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé jeudi 13 novembre, à l'occasion des Assises des départements de France, le dépôt en décembre d'un projet de loi visant à instaurer une allocation de solidarité unifiée (ASU).

Alors que la pauvreté atteint un niveau inédit (15,2 % de personnes en situation de pauvreté, dont 4,1 % en situation de grande pauvreté – Source INSEE juillet 2025) et que les textes budgétaires, qui comportent de nombreuses mesures portant atteinte aux droits et aux conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, sont toujours en débat, le Collectif ALERTE regrette le calendrier précipité de cette nouvelle réforme, ce d'autant plus que nous réclamons depuis des mois un cadre de discussion à ce sujet. Il appelle à la plus grande vigilance devant la réouverture de ce chantier, maintes fois repoussé depuis 2017 tant il est complexe et porteur de risques pour les allocataires de prestations sociales, s'il n'est pas conduit avec ambition et assorti des moyens appropriés.

Le Collectif ALERTE appelle le gouvernement à s'exprimer rapidement pour clarifier le contenu de son projet, notamment sur le périmètre des aides concernées et sur la nature des harmonisations recherchées. Il souligne, à cet égard, son attachement au maintien de la spécificité des prestations sociales qui viennent, chacune, répondre à des besoins spécifiques et qui ne sauraient en aucune manière être fondues brutalement en une seule allocation.

Outre le contenu de la réforme, il attend également du gouvernement des engagements et des garanties explicites en matière budgétaire. En effet, comme le souligne un rapport publié cet été par les députés Nathalie Colin-Oesterlé et Sandrine Runel, une telle réforme pourrait entraîner une baisse inacceptable des ressources des personnes les plus pauvres en France si elle n'était pas accompagnée d'un effort budgétaire significatif et pérenne.

Le Collectif ALERTE s'est toujours exprimé en faveur d'une réforme des prestations sociales, dès lors qu'elle améliorerait l'accès aux droits sans exigence de contreparties, la bonne information des usagers et permettrait de lutter contre le non-recours encore massif. Il rappelle également que les minima sociaux ne sont pas suffisants pour vivre dignement et que le chantier de l'ASU ne doit pas occulter le besoin de politiques publiques ambitieuses pour éradiquer la pauvreté.

C'est dans cet état d'esprit exigeant que le Collectif ALERTE abordera la discussion une fois que le gouvernement aura clarifié ses intentions. Il demande, pour cela, qu'une réelle concertation s'engage, associant l'ensemble des parties prenantes, personnes en situation de pauvreté, associations de solidarité, partenaires sociaux et collectivités territoriales.

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr